

## AVIS DE COURSE VOILE LEGERE 2021-2024

### Inter-ligue Europe, Finn & Yole Ok "Mémorial Didier Poissant 2<sup>e</sup> édition" Samedi 7 et dimanche 8 octobre 2023 à Arcachon

Autorité Organisatrice : **Cercle de la Voile d'Arcachon**  
Grade : 5A

#### PREAMBULE

##### **Prevention des violences et incivilités**

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

#### I RÉGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* incluant les Annexes P et T..
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe.
- 1.4 En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

#### 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles la veille du premier jour de course.

Elles seront en outre disponibles en version électronique sur le site **Manage2Sail** à l'adresse :

<https://www.manage2sail.com/e/Interligue>

#### 3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

3.1 L'épreuve est ouverte à

- Tous les bateaux de la classe Europe.
- Tous les bateaux de la classe Yole Ok
- Tous les bateaux de la classe Finn.

3.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire **uniquement** par internet à l'adresse suivante :

<https://www.manage2sail.com/e/Interligue>

3.3 Documents exigibles à l'inscription :

(a) Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant".

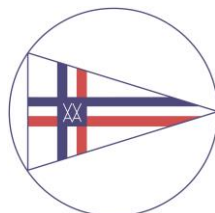
Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- une autorisation parentale dûment remplie pour les mineurs à envoyer par courriel au secrétariat : [contact@voile-arcachon.org](mailto:contact@voile-arcachon.org)

**CERCLE DE LA VOILE D'ARCACHON**

Centre nautique Pierre Mallet - Port de plaisance - 33120 Arcachon

Tél. 05 56 83 05 92 - [www.voile-arcachon.org](http://www.voile-arcachon.org) - [contact@voile-arcachon.org](mailto:contact@voile-arcachon.org)



- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide  
ou
  - une autorisation parentale dûment remplie pour les mineurs à envoyer par courriel au secrétariat : [contact@voile-arcachon.org](mailto:contact@voile-arcachon.org)
  - la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- (b). Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
  - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

#### 4 DROITS À PAYER

##### 4.1 Les droits sont les suivants

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 24/09	Droits après le 24/09
Toutes	40 €	60 €

##### 4.2 Fin des inscriptions le **06/10 à 23h59**.

##### 4.3 Le repas coureur du samedi soir est inclus dans les droits d'inscription, il se déroulera au restaurant « Le transat » situé au-dessus du club. Lors de l'inscription, les accompagnateurs auront la possibilité de réserver leur repas au prix de **25 €**.

#### 5 PROGRAMME

##### 5.1 Confirmation d'inscription :

- Samedi 7 octobre de 8h30 à 11h30

##### 5.2 Briefings coureurs :

- Samedi 7 octobre à 12 h 00
- Dimanche 8 octobre à 9 h 15

##### 5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 7 octobre	13 h 30	Toutes
Dimanche 8 octobre	10 h 30	

##### 5.4 Dimanche 2 octobre, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **16** heures.

#### 6 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type construit.

L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe Zone de course.

#### 7 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Application de la RCV 44.1 : la pénalité est de deux tours.

#### 8 CLASSEMENT

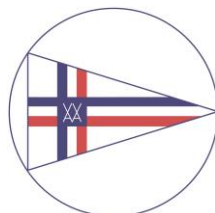
##### 8.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

##### 8.2 a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

b) Quand **4** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses à l'exclusion de sa plus mauvaise.

#### 9 [DP] COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou



de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 10 PRIX

Les prix seront distribués dès que possible et au plus tard le dimanche 8 octobre à 17 h 00, ils seront remis comme suit :

- Un podium Classement Général Europe
- Un podium Espoirs Europe (nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2004)
- Un podium Classement Général Yole Ok
- Un podium Classement Général Finn

## 11 PROTECTION DES DONNÉES

### 11.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'autorité organisatrice, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

### 11.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 12 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. **Le risque de blessures permanentes et catastrophiques ou de décès par noyade, traumatisme, hypothermie ou autres causes est inhérent au sport de la voile.**

## 13 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le secrétariat : [contact@voile-arcachon.org](mailto:contact@voile-arcachon.org) / 05.56.83.05.92

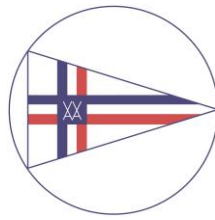
Camping-car possible sur site. Les places étant limitées, il faut contacter le club préalablement.

Météo à Arcachon : <https://www.voile-arcachon.fr/meteo-a-arcachon/>

Carte marine : <https://bit.ly/3Buxn7D>

Horaires des marées

Jour	Pleine mer	Basse mer	Coefficient
Samedi 7 octobre	12 h 09	18 h 23	28
Dimanche 8 octobre	13 h 46	20 h 09	28



Annexe - Zones de course



Annexe - Plan du site



Stationnement Europes & remorques de route

Stationnement Camping-car (quelques places limitées)